



MINISTÈRE DE  
L'ÉDUCATION NATIONALE

MINISTÈRE DE  
L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR  
ET DE LA RECHERCHE



# D.S.C.G

Diplôme Supérieur de Comptabilité et de Gestion

## Note d'information relative à l'épreuve UE 7 « Relations Professionnelles » du DSCG

L'épreuve « Relations professionnelles » est une épreuve orale de soutenance d'un mémoire.

### Epreuve UE 7 et agrément

---

L'agrément du sujet de mémoire constitue une étape préalable importante visant à guider le candidat en amont de son travail de rédaction et ce, conformément à la réglementation de l'examen.

### Demande d'agrément et inscription à l'épreuve UE 7

---

La demande d'inscription à l'épreuve « Relations professionnelles » ne sera acceptée au titre de la session présentée que si la « fiche d'agrément du sujet de mémoire », dûment validée par un enseignant-chercheur, est envoyée au Rectorat de Reims à la date fixée par arrêté.

Le candidat qui souhaite confier le recueil de l'agrément à son service gestionnaire doit lui faire parvenir la dite fiche à la date fixée par arrêté.

Pour les candidats dépendant de l'Académie de Reims, la demande d'agrément doit être envoyée à :

[ce.dec3@ac-reims.fr](mailto:ce.dec3@ac-reims.fr)

Le calendrier est disponible sur le site de l'Académie de Reims.

## Fiche d'agrément

---

La fiche d'agrément est disponible sur le site de l'Académie de Reims  
[www.ac-reims.fr](http://www.ac-reims.fr)

## Grille d'évaluation

---

A titre d'information, la grille d'évaluation est disponible sur le site de l'Académie de Reims  
[www.ac-reims.fr](http://www.ac-reims.fr)